LE PROCÈS DU BANDIT CORSE SPADA

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le convoyeur **Ricci**, et les gendarmes **Adam et Nerwé**, qui se trouvaient dans l'auto sont tués. Le gendarme **Abadie** devient fou. Les autres voyageurs ont la vie sauve et **Spada** met le feu à la voiture tout en chargeant le chauffeur de sauver le courrier.

Pendant cinq mois, la région est privée de service postal. Enfin, l'administration capitule et **Spada** à la faveur d'un prête-nom, devient adjudicataire de l'Etat.

C'est la gloire.

Il a fait fortifier la Punta. Il y reçoit des journalistes, des cinéastes, des admiratrices. Une vieille anglaise lui écrit avec l'adresse suivante : « A Sa Majesté le Roi du Palais Vert ». Et la lettre arrive à destination !

La vie est belle, mais jusques à quand?

La répression

Spada a des émules, sinon aussi puissants que lui, du moins aussi audacieux. **Bernéa, Caviglioli** et **Bartoli** se sont, eux aussi, taillé un fief. Les actes de brigandage se multiplient. **Caviglioli** se livre à la folle provocation de Balogna, dans laquelle il trouve la mort, mais qui coûte la vie à deux gendarmes, tandis que trois autres sont grièvement blessés.

Enfin le Gouvernement se décide à donner la chasse aux bandits. C'est l'envoi en Corse de pelotons de gardes mobiles, de tanks, de mitrailleuses. Les rois du maquis traqués se cachent. Tour à tour ils sont tués ou pris.

Spada se laisse prendre

Longtemps le bandit échappe aux poursuites. Mais désormais il est seul, sans abri, sans amis. Sa famille elle-même évite de le rencontrer pour échapper aux persécutions. Son frère Sébastien se rend.

Cette vie de bête traquée influe-t-elle sur l'esprit du hors-la-loi ?

Un jour il apparaît à Coggia où vivent ses parents. Les habitants, épouvantés, le voient se promener en chemise, la tête couronnée de fleurs, un crucifix à la main. Il se proclame le bras de Dieu.

Son père et sa mère négocient sa reddition.

Le matin du dimanche 28 mai 1933, une expédition de police prenait livraison au domicile de la famille Spada, d'un pauvre hère grisonnant, ramassé sur lui-même, craintif, hagard, l'œil terne.

C'était le fameux **Spada**, prostré et incapable de la moindre résistance.

Simulateur ou fou ?

Depuis, **Spada** n'a cessé d'accentuer les signes de sa conversion. Il ne cesse d'invoquer Dieu, de lire les textes sacrés, de pardonner à ses ennemis, et de se désintéresser de son sort.

Il a toujours refusé l'assistance d'un défenseur. Sa famille et l'autorité judiciaire lui en ont donné trois.

Le magistrat instructeur a voulu le soumettre à l'examen de trois savants, spécialistes de Marseille. L'observation a duré plusieurs mois. Les experts sont formels : « Spada est un simulateur ». Mais le bandit converti dédaigne leurs appréciations et continue de s'entretenir avec Dieu.

L'ASSASSINAT DE L'ÉPICIÈRE DE MONTMARTRE

L'enquête a amené l'arrestation de nombreux indésirables, dont trois particulièrement suspects

Au cours de leurs investigations, à la suite de l'assassinat de la commerçante septuagénaire, rue Lamarck, l'inspecteur principal Moreux et le brigadier-chef Piguet, devaient apprendre qu'un certain nombre d'étrangers, pour la plupart des réfugiés Israélites allemands, demeurant au refuge israélite de la rue du Chevalier-de-la-Barre, fréquentaient assidûment l'épicerie tragique où certains, d'ailleurs, prenaient leurs repas.

L'enquête devait faire apparaître le rôle douteux de trois de ces clients : **Isaac Rappoport**, 31 ans, sujet roumain, frappé d'un arrêté d'expulsion ; **Maurice Mordovitch**, 42 ans, dit le « Garçon ou le Légionnaire », sujet polonais ; **Anec Jeandine**, 27 ans, sujet letton.

De rapides vérifications permirent aux enquêtes de retrouver la trace de ces trois suspects.

L'inspecteur principal Moreux et le brigadier-chef Piguet, accompagnés de M. Siri, commissaire de police du quartier de Clignancourt, et de ses deux secrétaires, MM. Giraitt et Chassagnon, entreprirent au début de l'après-midi une rafle dans un bar, 19, rue Ramey, où les suspects avaient coutume de se réunir. C'est ainsi qu'en dehors des trois individus recherchés, dix-neuf autres étrangers, dont la plupart sont démunis de papiers d'identité, ont été conduits au commissariat de police et seront probablement refoulés.

Aussitôt, des vérifications furent entreprises, afin de déterminer le rôle possible de chacun des individus arrêtés. Les enquêteurs se rendirent au refuge israélite de la rue du Chevalier-de-la-Barre, où ils procédèrent à différentes vérifications. C'est ainsi qu'ils établirent que Jeandine, Rappoport et Mordovitch avaient dîné, vendredi soir, au refuge et qu'ils en étaient partis vers 19 h. 30, heure approximative du crime.

Interrogés, les trois sujets fournirent des alibis qui seront vérifiés. En attendant, ils ont été mis à la disposition de M. Guillaume et conduits dans la soirée, dans les locaux de la police judiciaire où ils ont passé la nuit.

L'INSURRECTION GRECQUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Sous les coups de leurs canons antiériens deux appareils s'abattirent en flammes dans la mer.

Mais la bataille ne faisait que commencer. Les navires de l'amiral Demestichas s'étaient rapprochés de la côte. Le reste de l'escadrille continuait de le harceler. L' « Averoff », orgueil de la flotte grecque, avait même été gravement endommagé par l'éclatement de deux bombes.

Un ultimatum des mutins au Gouvernement

A midi, la flotte rebelle, revenue à quelques milles de Phalère envoyait par T.S.F. au gouvernement cet ultimatum plein d'imprudence : « Vous soumettre ou nous bombardons ».

Réponse du gouvernement : « Nous attendons votre reddition ».

La parole était aux obus. Les tourelles des croiseurs rendirent coup pour coup aux salves des batteries à terre. Dans les faubourgs de la ville, les projectiles avaient déjà fait leur œuvre. Plusieurs maisons s'étaient écroulées et la panique commençait à gagner les quartiers de la cité.

Bataille de rues

Les partisans en profitèrent pour susciter des combats de rues. Le gouvernement dut se résoudre à mettre la ville en état de siège.

La Bourse, dès le matin, a été fermée. La Presse soumise à une censure sévère, les journaux venizelistes interdits. La loi martiale est proclamée et, tandis que les patrouilles se multiplient dans les rues, les nouvelles qui arrivent de province accroissent l'émoi général.

De Salonique, on mande que l'Institut technique militaire est occupé par les insurgés, que la troupe le cerne et que l'on attend la capitulation d'une minute à l'autre.

M. Venizelos se range aux côtés des rebelles

De Crète, la nouvelle arrive qu'un autre navire est passé au clan séditieux et paraît se diriger vers l'île.

Le général Condylis, ministre de la Guerre, a immédiatement câblé au gouverneur de l'île de prendre sous son feu le pirate et de le couler s'il tente d'accoster. De Crète, toujours, on annonce, enfin, que M. Venizelos, lui-même, adhère officiellement au mouvement avec, pour chef local de la révolution crétoise, le colonel Tsanakakis.

Aussi confiant que le gouvernement grec paraisse, il reconnaît qu'il doit encore combattre pour s'assurer la victoire définitive. Aussi bien a-t-il en vain câblé de nouveau à l'amiral Demestichas. La réponse de celui-ci reste « que les révoltés refurent de se rendre et qu'ils continueront la lutte jusqu'à la mort ».

L'aviation a donc repris le bombardement.

Le Gouvernement agit

Le chef du gouvernement aurait, d'ores et déjà, exigé la peine de mort contre tous ceux qui ont organisé la rébellion et qui y ont pris part.

En exécution de ces décisions, les premières arrestations ont été opérées en masses dans tout le pays.

A Athènes en particulier, tous les Venizélistes connus auraient été, dit-on appréhendés, et M. Venizelos, lui-même, serait inculpé.

Le général Papoulas, membre de la Défense républicaine, et inculpé dans le complot, aurait pris les devants et réussi à s'enfuir. Mais, que ne dit-on pas dans la précipitation de cette première enquête ? Et n'affirme-t-on pas, de source officieuse, que le mouvement insurrectionnel, dont le chef serait le colonel Tsanakakis, compterait dans ses rangs le fils de l'amiral Condouriotis, ancien chef de l'Etat ?

Une dépêche de Salonique toujours relate l'arrestation d'officiers supérieurs, sénateurs, députés, partisans venizélistes et de membres dirigeants de l'organisation de défense républicaine, tandis qu'ici même éclate, dernier coup de théâtre, l'annonce d'un soudain remaniement ministériel. Nouvelle preuve que le trouble est dans les esprits et que d'autres sursauts politiques risquent d'ensanglanter encore la cité de Périclès.

LA CRÈTE AU POUVOIR DES INSURGÉS

Athènes, 3. — Toutes les communications sont coupées avec la Crète. Le silence du gouvernement laisse craindre que l'île ne soit tombée tout entière aux mains des insurgées.

Interrogé à ce sujet, le général Condylis, ministre de la Guerre, a dû convenir qu'il ignorait totalement les mouvements de ses adversaires.

Classes mobilisées

Londres, 3. — On mande d'Athènes à l'Agence Reuter :

« Les matelots réservistes de la classe 1932 ont été appelés sous les drapeaux. Le gouvernement est prêt à mobiliser éventuellement deux classes de l'armée de terre.

» En Crète, les insurgés ont arrêté M. E. Aposkitis, gouverneur général de l'île, et ont occupé les stations radiotélégraphiques ».

Aujourd'hui, journée décisive

Athènes, 3. — On manque de renseignements précis sur l'évolution de la situation en Crète. A Athènes, le calme règne, mais l'attitude de M. Venizelos suscite des préoccupations.

D'une façon générale, les milieux bien informés pensent que la journée de demain sera décisive. L'entrée de M. Metaxas, chef du parti de la Pensée libre, et de l'amiral Dousmanis, dans le cabinet, témoigne de l'intention du gouvernement de prendre une attitude énergique à l'égard des insurgés.

L'application de la loi martiale est maintenue dans tout le pays.

Les journaux d'opposition, qui n'ont pas paru hier samedi, ont reçu l'ordre de ne pas paraître aussi aujourd'hui.

Les milieux venizélistes d'Athènes observent avec calme la succession des événements.

Le journal indépendant « Espia » écrit : « C'est le devoir des chefs de l'opposition qui sont actuellement à Athènes d'intervenir auprès de M. Venizelos afin de l'éclairer sur la situation réelle, et d'éviter au pays des malheurs irréparables ».

On apprend que les bâtiments de la flotte, dont se sont emparés les rebelles, sont arrivés à la Suda.

Un attentat contre le ministre de la Guerre

Athènes, 3. — M. Tsaldaris, président du conseil, a pris le portefeuille des Affaires étrangères en remplacement de M. Maximos, qui a démissionné.

Les journaux annoncent qu'une cartouche de dynamite, jetée par un inconnu, a fait explosion, hier soir, devant la maison du ministre de la Guerre, le général Condylis, ne causant aucun dégât.

Selon une autre version, il ne s'agirait pas d'une cartouche de dynamite, mais de deux coups de feu tirés par des inconnus.

Le gouvernement adresse un message au peuple se disant « résolu à réprimer la rébellion par tous les moyens, sans épargner personne ».

Mesures exceptionnelles

L'Agence d'Athènes déclare que l'opinion publique approuve la politique du gouvernement, qui est décidé à opposer des mesures exceptionnelles à une situation exceptionnelle. Dans le courant de la journée sera constituée une cour martiale, devant laquelle seront renvoyés les séditieux arrêtés. La procédure sera sommaire et aucun pourvoi ne sera admis.

Les journaux disent que le gouvernement n'acceptera aucun compromis avec les insurgés.

M. Venizelos mis hors la loi

Un de nos confrères parisiens annonce que son correspondant particulier en Yougoslavie lui a téléphoné de la frontière gréco-serbe, via Belgrade, que M. Venizelos ayant pris la tête du mouvement en Crète, avait été mis hors la loi par le gouvernement d'Athènes et qu'il allait tenter de soumettre Athènes et la Grèce entière avec l'aide de ses partisans.

LE CONSEIL NATIONAL SOCIALISTE S. F. I. O. S'EST RÉUNI HIER

Il a décidé que le prochain Congrès se réunirait à Mulhouse les 9, 10, 11 et 12 juin

La première séance du conseil national socialiste a été consacrée à la préparation du prochain congrès du parti. Il a été décidé que cette assemblée se tiendrait à Mulhouse, à la Pentecôte, les 9, 10, 11 et 12 juin prochain.

L'ordre du jour en a été fixé ainsi qu'il suit :

Le congrès étudiera tout d'abord les conditions de la lutte du parti socialiste pour la conquête du pouvoir et contre la crise économique ; puis il délibérera des moyens d'assurer la défense de l'école laïque. Il s'occupera enfin de la réforme électorale et du mode de représentation des électeurs.

Le vote féminin

A ce propos, le conseil national a décidé d'écarter de cette discussion la question du vote des femmes. En effet, le parti socialiste s'est, à maintes reprises, affirmé partisan de l'égalité des droits civils et électoraux pour chacun des deux sexes ; il a'est déjà résolument prononcé pour le vote des femmes. Cet aspect du problème électoral est donc aujourd'hui définitivement éclairé.

L'inscription à l'ordre du jour du prochain congrès des questions intéressant la défense nationale a également fait l'objet d'un long et vif débat. Après diverses interventions, parmi lesquelles il faut citer celle de M. Grumbach, ancien député de Mulhouse, les problèmes concernant la défense nationale ont été également écartés.

Les propositions du parti communiste

A la fin de la séance du matin, M. Severas a donné lecture de la lettre adressée au parti socialiste par le parti communiste.

Dans cette lettre, le parti communiste précise certains points du programme d'action qu'il propose au Front commun, notamment à propos de l'augmentation de la durée du service militaire, à propos de la semaine de 40 heures, etc.

En outre, le parti communiste se déclare prêt à entrer en pourparlers avec le parti socialiste en vue de réaliser l'unité totale entre les deux partis, à condition toutefois que le programme de l'Internationale communiste soit pris pour base des négociations.

Cette lettre a fait l'objet du débat de l'après-midi.

UN DRAME MYSTÉRIEUX DANS LE SUD MAROCAIN

Un drame rapide s'est déroulé à Azilal. Samedi, dans ce petit poste de la région de Tadla, le médecin-major Mathieu, qui devait quitter Azilal, a surpris un individu occupé à fracturer ses bagages. Il s'est précipité sur lui, mais ce dernier, se retournant, a tiré sur l'officier, qui a été tué.

Les obsèques du médecin-major Mathieu auront lieu aujourd'hui. La police enquête sur les circonstances de ce drame.

LE ROI DE SIAM A ABDIQUÉ

Il n'a désigné aucun successeur éventuel

L'abdication du roi de Siam a été rendue officielle hier à la résidence de Cranleich (Surrey).

C'est avant-hier, à 13 h. 45, que le souverain a signé le document qui a été remis au président de l'Assemblée nationale, à la légation du siam à Londres, à 16 h. 30.

Le document dans lequel le roi de Siam renonce à son trône consiste principalement en un exposé général de la situation depuis le coup d'Etat de Phyabaol, le 24 juin 1932. Il exprime le désir qu'avait le roi d'un gouvernement constitutionnel et son attachement profond aux principes démocratiques en accord avec lesquels il aurait aimé exercer son autorité royale.

Il ne mentionne aucun successeur éventuel et rappelle principalement les difficultés qu'il rencontra auprès des partis actuellement au pouvoir.

Le document mentionne enfin les conditions que le roi avait posées à son retour et qui furent rejetées par l'Assemblée nationale.

LE CHEF SOCIALISTE SARROIS MAX BRAUN A DU QUITTER FORBACH

A l'issue du plébiscite sarrois, le socialiste M. Max Braun, chef des partisans du « statu quo » dans la Sarre, s'était réfugié à Forbach, où il avait loué une villa. Sa présence avait donné lieu à des manifestations hostiles de la part des habitants de Forbach qui, une nuit, avaient même brisé les vitres de son appartement.

M. Max Braun, pour éviter tout incident, a pris la résolution de quitter Forbach pour se fixer aux environs de Paris.

Le commissaire sarrois Machts qui, l'année dernière, a été l'objet d'un attentat à Sarrebruck et qui s'était aussi réfugié à Forbach, a également décidé de changer de domicile. Il a quitté Forbach, hier, pour une destination inconnue.

LE VOYAGE OFFICIEL DES SOUVERAINS BELGES A PARIS

L'ambassade de Belgique nous communique la note suivante :

« Certains journaux ayant annoncé qu'une visite officielle du roi Léopold et de la reine Astrid à Paris avait été renvoyée à plus tard, sur les instances du gouvernement belge, l'ambassade de Belgique à Paris, après s'être renseignée à Bruxelles, déclare que cette information est dénuée de tout fondement ».

A l'ambassade, on ajoute que l'éventualité d'un tel voyage officiel des souverains belges en France n'a encore fait l'objet d'aucun échange de vues entre les gouvernements belge et français.

LES INONDATIONS DANS LE MIDI

On mande de Toulouse que les pluies diluviennes de ces derniers jours ont provoqué des inondations dans toute la région.

Dans une maison de la route de Cugnaux, une famille de six personnes, dont quatre enfants, est bloquée par l'inondation. Une autre famille de cinq personnes est également bloquée à Bruguières (Haute-Garonne), dans une métairie. La Caserne centrale des pompiers a envoyé à son secours une équipe avec un bachot.

A Lardenne, une morte, Mme Elisabeth Dasque, n'a pu être mise en bière, le service des Pompes Funèbres n'ayant pas pu arriver jusqu'à elle.

M. MARCEL RÉGNIER EST PARTI POUR L'ALGÉRIE

On mande de Marseille que le paquebot « Timgad » de la Compagnie générale Transatlantique, à bord duquel M. Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur, a pris place, a levé l'ancre hier matin, à 10 h., à destination d'Alger.

Aux représentants de la presse locale, M. Marcel Régnier a exposé brièvement ce qu'il entend faire en Algérie. Il a convoqué et entendra dès aujourd'hui, à Alger, les personnalités les plus qualifiées pour le renseigner sur les affaires d'Algérie, notamment les représentants des délégations financières.

UNE FEMME ARRÊTÉE A BREST POUR ESPIONNAGE

Une jeune femme, très élégante, ayant un accent anglo-saxon, qui séjournait à Brest depuis un mois environ, a été arrêtée hier par la police spéciale. Elle s'apprêtait à prendre l'express de Paris, en compagnie d'un lieutenant de vaisseau. Les bagages des deux voyageurs ont été saisis et déposés au Parquet. Le commandant du bâtiment à bord duquel se trouvait l'officier s'est longuement entretenu avec le procureur de la République. Il s'agit, croit-on, d'une affaire d'espionnage. La jeune femme a été maintenue en état d'arrestation.

LE COMMISSAIRE BAYARD SUSPENDU SANS TRAITEMENT

Le « Journal Officiel » publie le décret suivant :

Art. 1er. — La mesure de suspension prise à l'égard de M. Bayard, commissaire de police, est maintenue.

Art. 2. — Le traitement de ce fonctionnaire est suspendu à compter du 1er mars 1935.

UNE GRAVE AFFAIRE DE VOL D'AUTOS et de fausses cartes grises

Découverte à Chartres, elle semble devoir amener de nombreuses inculpations

Une très importante affaire de vol d'automobiles et de maquillage de cartes grises, voire de fabrication de fausses cartes, vient d'être découverte à Chartres. Elle s'annonce, d'ores et déjà, comme devant entraîner de nombreuses inculpations. Le juge d'instruction de Chartres a interrogé cinq individus, dont trois ont été écroués et deux laissés en liberté provisoire.

De nombreuses complicités dans la région parisienne, particulièrement à Versailles, semble-t-il, et aussi à Paris et dans plusieurs villes de France, ne vont pas manquer de fournir aux enquêteurs un difficile et long travail.

L'enquête menée par la Sûreté nationale et le Parquet ne fait que commencer. Il semble toutefois qu'on ait mis la main sur une des plus importantes organisations de ce genre. En ce qui concerne les cartes grises, il semble que les malfaiteurs procédaient de cette manière : ils se présentaient à la mairie, demandant à refaire immatriculer leurs voitures sous le prétexte qu'ils allaient désormais habiter le département. Ils produisaient la carte grise — la fausse — portant de faux cachets et de fausses légalisations. Contre ces fausses cartes, les malfaiteurs en recevaient de nouvelles qui, elles, étaient rigoureusement authentiques. Un des membres les plus actifs serait un spécialiste déjà connu de la police.

UNE OPÉRATION CHIRURGICALE EXTRÊMEMENT DÉLICATE A LENINGRAD

A l'Hôpital de la Maternité de Leningrad, une femme a mis au monde, le mois dernier, deux « sœurs siamoises ». L'une était normalement constituée et l'autre privée de la tête, mais le reste de son corps était normalement développé, bien que ne jouissant qu'en partie des fonctions physiologiques. Les deux corps étaient réunis de telle sorte que le foie de l'un adhérait aux intestins de l'autre ; de plus, un pied de chaque enfant était soudé au pied de l'autre.

Un examen radiologique avait permis de constater la présence d'un seul cœur pour les deux corps : une opération a libéré le premier enfant sain de l'être parasitaire.

Les médecins affirment que le développement normal ultérieur de l'enfant survivant est assuré.

L'HOMME LE PLUS HONNÊTE DU MONDE DEVINT FOU ET PROVOQUA LA MORT D'UN HOMME

Il y a quelques jours, Frank Gregers, homme-sandwich chargé de se promener avec des panneaux publicitaires dans le centre financier de New-York, trouvait une serviette contenant 42.000 dollars en actions et bons négociables. Il s'empressa d'aller consigner sa trouvaille dans un poste de police.

Les journaux relatèrent le fait et proclamèrent son héros « l'homme le plus honnête du monde ». La firme propriétaire des valeurs s'engagea à assurer à Frank Gregers une rente viagère de 20 dollars par semaine, tandis qu'un agent de change lui offrait un emploi et que d'autres propositions lui étaient faites.

Cette soudaine popularité a troublé l'esprit de Frank Gregers au point qu'il en est devenu fou. Ayant rencontré dans les corridors du « Columbus Hôtel » où il avait pris logement, un co-locataire, il s'est mis à l'apostropher en ces termes : « Je suis le seul honnête homme du monde, l'égal de Dieu et je peux tuer un homme rien qu'en le regardant comme je vous regarde ».

Le plus étrange, c'est que l'homme ainsi interpellé et qui fut identifié comme un certain John Kelly, effrayé par l'attitude menaçante du dément, est mort de saisissement.

Frank Gregers a été immédiatement appréhendé et mis en observation dans une maison de santé.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUTUELLE DE LA BATELLERIE

La Société de Secours Mutuels « La Mutuelle de la Batellerie » a tenu hier matin son assemblée générale annuelle, au Palais d'Orsay, à Paris, sous la présidence de M. Bonnardel. Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité.

Le dernier fait ressortir la situation florissante de la Mutuelle, qui compte 1.500 membres, dont 300 nouveaux inscrits cette année. L'avoir, qui s'élève à 321.000 fr., se révèle supérieur de 40.000 fr. à celui de l'année précédente.

A l'issue de l'assemblée, il a été procédé à l'élection du bureau. M. Poitraux a été élu président de la Société Mutuelle.

Puis s'est tenue immédiatement l'assemblée générale de la Caisse primaire d'Assurances sociales de la Batellerie.

M. Dufau a été élu président de la caisse primaire.

Un banquet amical de 200 couverts a eu lieu ensuite.

UN MALFAITEUR ÉVADÉ ORIGINAIRE DE DENAIN A ÉTÉ REPRIS

A Saint-Aubin-le-Cauf, un malfaiteur arrêté par la gendarmerie pour délit de chasse et vagabondage, Phillibert Stadelmann, né le 25 novembre 1902, à Denain, réussit à s'échapper.

Après d'actives recherches, Stadelmann a été repris hier matin rue Bonne Nouvelle. Il a été conduit à la prison du Pollet, à Rouen.

LES ASSEMBLÉES D'HIER DANS NOTRE RÉGION

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES Professionnels de la région du Nord, à Lille

L'Association des Photographes professionnels de la région du Nord est une société d'amis et toutes leurs manifestations ont un caractère de cordialité, debel entrain, d'intimité enfin, qui fait que cette sympathique corporation est d'un commerce particulièrement agréable.

Nous n'en voulons pour preuve que la manière amicale et, en tout cas, sans vain et gênant apparat, dont ce groupement a organisé hier, à Lille, sa VIe fête annuelle.

M. J. PASQUERO préside aux destinées de cette Association et il le fait avec un tel sens exact de franche camaraderie, que c'est sous le signe de la bonne humeur que se place cette jolie fête de la grande famille des « princes de la plaque sensible ».

Notons d'abord que le bureau de l'Association, composé de MM. J. PASQUERO, président ; DESMAREZ, vice-président ; MARICHEZ, secrétaire ; R. PASQUERO, secrétaire-adjoint ; VERMONT, trésorier et SALAMON, trésorier-adjoint, s'est réuni au siège pour étudier la vie normale de la société.

Et ce fut aussitôt la fête avec, comme prélude, l'apéritif de l'amitié.

Le banquet, servi à l'Hôtel Maréchal, fut un véritable déjeuner d'amis, où l'élégant élément féminin ajoutait un charme incontestable et incontesté.

Autour de la table d'honneur, on remarquait M. J. PASQUERO, président ; R. COOLEN, adjoint au Maire, représentant M. Roger Salengro, député-maire de Lille ; Koch, président de la Fédération du Nord-Ouest ; STERN, président de l'Union des Photographes professionnels de Belgique ; Béguin, représentant la Société des auteurs photographes de Belgique ; Rio, président du Syndicat de la Moselle ; Vaillant, président du Syndicat de l'Ouest ; Roques, président du Syndicat du Languedoc et les Vice-Présidents régionaux : MM. Mériaux (Arras), Cayez (Dunkerque), Curveller (Lens), Millecamps (Béthune). Parmi l'assistance, citons au hasard : MM. Blamart, Delbart, Desbottes et Mme Dupuis, photographes à Lille.

On a bien raison de dire que les photographes sont des artistes, non seulement dans les merveilles qu'ils tirent à travers l'objectif, mais par le goût qu'ils ont des arts difficiles.

Qu'il s'agisse de peinture ? Mais la décoration du menu, dû au talent de M. Depestèle, prouve qu'il se cache dans ce groupement de vrais artistes.

Musique ? Chant ? Poésie ? Le repas ne fut-il pas délicatement agrémenté des improvisations de M. Micon, des imitations de M. Delcour, des spirituelles productions de M. Blamart, les chants frais et subtils de Mlle Millecamps, des jolies choses de MM. R. Pasquero et Delbart.

Et enfin, ceci dépassant tout le reste, la voix délicieuse et toute en nuances et touches délicates de Mme P. BRESSON, professeur de piano et de chant à **Douai**, qui chanta à ravir un grand air de « Thaïs » avec l'âme, le cœur et le talent d'une cantatrice de qualité.

La fête se poursuivit magnifique et récréative par la comédie de Courteline, toujours d'actualité : « La paix chez soi ».

Et s'il était besoin de donner une preuve de plus du sens artistique de l'Association nous n'aurions qu'à rappeler que la fête s'est terminée tard dans la nuit par un bal organisé suivant au thème original et exquis : La Marine Française, en escale à Saïgon, donne une soirée de gala.

« Un soir à Saïgon ».

Une féerie, je vous dis !...

A la table d'honneur du banquet, M. PASQUERO, Président de l'Association Professionnelle des Photographes de la Région du Nord ayant à sa gauche, M. KOCH, Président de la Fédération du Nord-Ouest et à sa droite, M. COOLEN, Adjoint au Maire de Lille.

Présidents des Sections du Groupe du Nord de l'U. N. C. à Lille

Les présidents des sections du groupe départemental du Nord de l'U. N. C. se sont réunis dimanche à Lille, au siège, hôtel des Canonniers.

L'assemblée était présidée par M. Aimé GOUDAERT, président du groupe du Nord. A ses côtés, on remarquait MM. André Parmentier, député du Nord ; Pierre Tiberghien, Do et Quille, vice-présidents ; Poupein, secrétaire général ; Kuntz, trésorier général ; Crockmore, président de la section de **Dunkerque** ; le colonel Lecomte, président de la section de **Douai**, et les membres du Conseil d'administration.

A 10 heures, M. Aimé GOUDAERT ouvrit la séance. Il donna lecture des membres de l'U. N. C. qui, pendant l'année 1934, ont fait l'objet de distinctions. M. Goudaert exposa les conditions à remplir pour l'obtention de la médaille du mérite de l'U. N. C.

M. POUPEIN présenta le rapport moral pour l'année 1934. Il montra le rôle efficace joué par l'U. N. C., et s'en félicita en exprimant les sentiments de l'assemblée.

M. KUNTZ lut le rapport financier. Excellente situation.

M. Goudaert reprit la parole, pour examiner la situation actuelle. Le président du C. D. N. constate que les effectifs de l'U. N. C. augmentent dans le sens d'une progression continue et remarquable.

M. Goudaert effleura la question de la formation de sections des Jeunes de l'U. N. C. Cette initiative servira au prolongement de l'action entreprise par l'U. N. C.

M. PARMENTIER, député du Nord, dit que l'action des parlementaires devait refléter les désirs des A. C.

On procéda, ensuite, à l'étude des vœux présentés par les sections du groupe du Nord, et à l'examen des questions diverses.

M. CROCKMORE, président de la section de Dunkerque, donna le programme des manifestations du congrès qui tiendra ses assises le 26 mars, à Dunkerque. M. Crockmore demanda aux présidents présents d'envoyer des délégués de leur section à ce congrès, qui revêtira une importance particulière.

La réunion se termina par le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration.

La réunion mouvementée des Pêcheurs à la ligne du Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le président déclare qu'il ne peut accueillir des syndiqués qui viennent d'être radiés. On parlemente dans l'énervement. Au bout d'une heure et demie, M. Chastelain pose la question à l'assemblée et, après un vote favorable, M. PLATEEL prend place à la tribune, sous les applaudissements de nombreux syndiqués.

En termes très mesurés, M. Plateel justifie son attitude pour conclure que ses amis et lui ont été victimes d'une erreur, d'une injustice. On revient sur d'autres sujets : le congrès de Calais, le service des gardes, etc.

Après quelques explications du président, M. Plateel déclare qu'il n'a cessé de faire œuvre de défense syndicale et encore moins porté en aucun cas préjudice à la cause des pêcheurs.

On entend encore MM. INGELAERE, LEFER, TRINEL, qui élèvent différentes protestations. La salle est de plus en plus houleuse.

On passe au vote à mains levées et, malgré de nombreuses réclamations, le président déclare que la liste sortante est réélue.

« Le tirage de la tombola et un peu de musique viennent, à 18 heures, faire une diversion qui s'imposait. Mais il n'apparaît pas que tout soit, pour cela, aussi facilement arrangé.

Une protestation du Comité d'action de défense

Nous avons reçu du Comité d'action de défense des pêcheurs, qui a son siège, à Lille, 7, square de Jussieu, la protestation suivante :

« Le Comité d'action de défense des pêcheurs, à l'issue de l'assemblée générale du syndicat du Nord du 3 mars 1935, comité composé de pêcheurs ayant fait leurs preuves de dévouement dans a défense syndicale, considère que la confusion qui a présidé au vote à mains levées effectué dans des conditions plus que douteuses, car certaine membres de famille de pêcheurs syndiqués ont pris part à ce vote, fait que celui-ci ne peut

---

FEUILLETON DU 4 MARS 1935. — N° 2

LA FEMME DE L'AUTRE

PAR PAUL ROUGET

Résumé du précédent feuilleton

Le jeune avocat, Roger Darmont, embrasse sa jolie femme, Christiane, et ses deux beaux enfants au moment de s'en aller en voyage. Après son départ, Christiane regrette de ne lui avoir pas révélé certains faits.

— Ce que j'ai désiré, madame, est toujours arrivé à son heure. L'heure de vous avoir n'est pas venue, soit : j'attendrai.

Le regard calme, résolu, dont il avait accompagné ces paroles, avait frappé Christiane plus que les paroles elles-mêmes.

Elle s'était demandé aussitôt :

— Dois-je avertir mon mari ?

Mais après réflexion, elle avait décidé de lui cacher cet incident. Elle était sûre d'elle et les menaces de cet homme semblaient être très vaines. Elle savait Roger violent et très sensible à la foi ; le prévenir c'eût été l'irriter et l'inquiéter : il lui sembla qu'il n'y avait pas à cela de raison suffisante.

Ce chirurgien, Roger et Christiane, encore en pleine lune de miel malgré que leur mariage datât de cinq ans déjà — Claudette et Marc, les deux enfants, ayant respectivement quatre et trois ans — l'avaient connu six mois plus tôt chez des amis communs. Jeune, la trentaine à peine dépassée, d'une carrure d'athlète, des yeux changeants, inquiétants, tantôt d'un froid de métal accusant une volonté puissante, tantôt d'un gris brouillé cachant mal d'orageuses et violentes passions, le docteur Servieres, arrivé depuis huit mois de la Martinique, son pays d'origine, s'était fait présenter au jeune avocat qu'était Roger Darmont et vite, par une amabilité calculée, avait conquis son estime, presque sa sympathie.

C'était, cela, dans le but de se rapprocher de la jeune femme pour laquelle, tout de suite, il avait éprouvé un coup de passion réel.

Celle-ci devinait qu'en dépit de la froideur qu'il affectait à présent vis-à-vis d'elle, il n'avait pas désarmé.

La veille, elle s'était trouvée de nouveau en face de lui, et son regard étrange, son regard persistant, menaçant, l'avait fait frissonner.

Elle avait eu conscience d'un danger plus proche... d'un danger redoutable qui viendrait de cet homme.

Comment ? Elle n'eût pu le dire, mais elle le devinait, elle le pressentait, elle avait peur.

Et, certes, sans la crainte née en elle que son mari, prévenu, ne provoquât l'Américain, dont la réputation d'infaillible tireur était connue... oui, sans cette crainte... elle n'eût pas hésité plus longtemps à mettre Roger en garde contre les fausses protestations d'amitié de cet homme, à lui révéler le but qu'il poursuivait...

Mais les visions de sang, de meurtre, passaient devant ses yeux aux minutes où les mots d'aveu montaient à ses lèvres.

Et, frissonnante, elle refoulait ces mots en elle.

Elle adorait si complètement si infiniment son Roger, qu'elle avait voulu jusque là, même au prix d'une imprudence, même au prix d'une lâcheté, écarter de lui toute peine et aussi tout danger...

Dans le train qui, à travers la nuit de novembre, l'emportait, tout seul, dans son compartiment, le jeune avocat songeait.

Un moment ce fut à la plaidoirie dont il était chargé et qu'il allait prononcer le lendemain devant le tribunal de Poitiers.

Ensuite aux êtres aimés laissés à Paris dans le petit appartement de la rue Laugier. C'était l'heure où Christiane avait l'habitude de mettre les enfants au lit. Il les vit avec leur longue chemise de nuit, si beaux, joignant les mains pour la prière du soir...

— Chers... chers adorés... murmura-t-il...

Il avait fermé les yeux.

Sa pensée, maintenant, remontait le cours du temps, se fixait sur un tournant déjà lointain de sa vie.

C'était six années plus tôt, alors qu'il terminait ses études de droit. Il habitait une très modeste chambre au sixième étage d'un hôtel de la rue de Médicis.

De nature un peu sauvage et mélancolique comme ce pays d'Auberive, perdu aux confins de la Champagne et de la Bourgogne, où il était né et où son père, simple garde forestier, et sa mère, petite vieille alerte et trottinante, habitaient encore, il vivait très retiré, tout à ses chères études, ne connaissant rien du Paris où l'on s'amuse.

Un jour, au retour de la faculté, dans l'escalier de l'hôtel, il s'était effacé pour laisser passer une jeune fille qui descendait, accompagnée d'un vieillard. Son regard s'étant croisé avec celui de cette inconnue, il avait éprouvé une sensation étrange.

Elle avait des yeux immenses qui paraissaient refléter tout le soleil des tropiques. Sa peau était mate, ambrée presque, ses cheveux et ses sourcils d'un noir de jais, ses lèvres si rouges qu'elles semblaient teintes.

Elle donnait l'impression d'une beauté étrange, féline, dangereuse, fatale...

Comme Roger remontait, un peu étourdi, un peu grisé par cette vision lumineuse :

— Une belle créature, hein, monsieur Darmont ! avait murmuré près de lui la voix de Francis, un des garçons de l'hôtel.

— Oui, en effet.

— Elle est descendue ici avec son père. C'est une créole de la Martinique, à ce qu'il paraît. Vous n'avez pas remarqué qu'elle s'est retournée pour vous regarder ?

— Allons donc ! avait balbutié Roger... dont le trouble s'était accru.

— Parfaitement... mais ça n'est pas extraordinaire, après tout, qu'une belle fille comme celle-là remarque un joli garçon comme vous !..

— Flatteur, avait murmuré le futur avocat, en regagnant sa chambrette.

Le lendemain, de nouveau, il avait rencontré la jeune fille. Cette fois, visiblement, le regard de celle-ci s'était arrêté sur lui. Et il s'était senti plus délicieusement troublé encore.

Huit jours plus tard, sous un prétexte banal de politesse, les deux jeunes gens avaient échangé quelques paroles,